

[Texte]

If we have this kind of an arrangement, then we start with the Canada-U.S. bilateral agreement, a two-way agreement, and we have the big plus as before. When we add additional spokes, for example we add Mexico to this, first of all we do not get the free trade gains with Mexico that we would have in this tripartite agreement, this extended free agreement agreement. Instead, as a matter of fact, we get losses. As a matter of fact, we get two kinds of losses. Instead of Canadians getting better access to the Mexican market, which they got here, we will be getting worse access to the Mexican market than we initially had, because the U.S. will now have preferences in the Mexican markets in competition with Canada. In very simple terms, Mexico will be allowing U.S. goods in duty-free and will be putting a duty or a tariff or some other trade barrier on Canadian goods. Canada is discriminated against in the Mexican market; the U.S. gets preference in the Mexican market—two ways of saying the same thing.

• 1645

For those of you who are interested in this kind of literature, this is a case of Mexican trade diversion. From the Mexican point of view, it is a trade diversion. It is discrimination from a Canadian point of view, and it is preference from a U.S. point of view. There are three points of view for describing exactly the same thing that is going on. That continues for exactly the same reason.

We also have another disadvantage. Instead of getting low-cost imports from Mexico that we would get in this agreement, the U.S. would get them, and the U.S. would therefore be tougher to compete with because it would have access to low-cost Mexican imports and Canada would not. The Americans become tougher to compete with then. There are two sources of disadvantage when this new spoke country is added. The same occurs as we proceed. This means that under a free trade agreement you have the initial benefit to Canada of a bilateral agreement with Mexico, and that is augmented as new partner countries are brought into this new symmetric free trade agreement.

On the other hand, over here in the hub and spoke system, you would get the initial Canadian gains from a bilateral with the U.S.—they are quite similar—but as new spokes are added, you will get losses. You will have deductions then from these gains. It is even possible, if the U.S. adds enough spokes, that a country like Canada could be worse off as a result of this whole process. That is going to raise the question that if that is a possibility, why did we get into this in the first place? The answer is that these losses are going to happen anyway, and if we had not gotten into this in the first place, the only difference would be that we would not be in it; we would not be getting those gains, and we would be suffering these losses as the U.S. carved markets in the Americas into this preferential network. That is the picture from the Canadian point of view.

[Traduction]

Si nous avions une entente du genre de l'accord bilatéral canado-américain, soit un accord entre deux pays, il y aurait les mêmes gros avantages qu'auparavant. Si l'on ajoutait à cela d'autres rayons, par exemple un accord avec le Mexique, tout d'abord, nous n'obtiendrions pas les avantages du libre-échange avec le Mexique que nous aurions selon un accord tripartite de libre-échange. Au contraire, nous subirions des pertes. De fait, nous subirions deux genres de pertes. Plutôt que de s'améliorer, notre accès au marché mexicain serait réduit par rapport à ce que nous avons au départ, parce que les États-Unis auraient dorénavant la préférence sur le marché mexicain face au Canada. Autrement dit, le Mexique accepterait les marchandises américaines en franchise et imposerait des droits de douane, un tarif ou d'autres barrières aux produits canadiens. Le Canada serait donc défavorisé sur le marché mexicain, et les États-Unis obtiendraient la préférence. C'est deux façons de dire la même chose.

Pour ceux d'entre vous qui s'intéressent à ce genre de choses, ce serait un détournement du commerce mexicain. Pour le Mexique, ce serait un détournement du commerce. Ce serait de la discrimination du point de vue du Canada, mais ce serait un traitement préférentiel du point de vue des États-Unis. Ce sont trois façons de décrire la même chose. Cela continue pour exactement la même raison.

Nous serions défavorisés sur un autre plan aussi. Au lieu d'obtenir des importations peu coûteuses du Mexique comme dans le cadre de cette entente, ce sont les États-Unis qui obtiendraient ces importations, et nous aurions plus de mal à concurrencer les États-Unis parce que c'est eux, et non le Canada, qui auraient accès à ces importations mexicaines peu coûteuses. Il serait donc plus difficile de faire concurrence aux États-Unis. Le fait d'ajouter une entente avec cet autre pays produit deux genres de désavantages. Ce serait la même chose pour d'autres pays. Dans le cadre d'une entente de libre-échange, le Canada profiterait au départ d'une entente bilatérale avec le Mexique, et ces avantages augmenteraient à mesure que de nouveaux pays se joindraient à cette entente symétrique de libre-échange.

D'autre part, dans le système en étoile, le Canada profiterait au départ d'une entente bilatérale avec les États-Unis—et ces avantages seraient semblables dans les deux cas—mais il y aurait des pertes à mesure qu'on ajouterait des ententes avec d'autres pays. On enlèverait à ce moment-là certaines choses à ces gains. Si les États-Unis devaient conclure suffisamment d'ententes accessoires, il serait même possible qu'un pays comme le Canada soit en plus mauvaise posture qu'au départ. Si c'est le cas, il faut se demander pourquoi nous avons conclu une telle entente. La réponse, c'est que ces pertes sont inévitables et que, si l'entente n'avait pas été conclue au départ, nous ne ferions pas partie du système; nous n'obtiendrions pas de gains et nous subirions tout de même les pertes causées par les marchés préférentiels obtenus par les États-Unis en Amérique. Voilà donc la situation du point de vue du Canada.